

Observatoire régional de la sécurité routière

Baromètre mensuel de l'accidentalité routière

NOVEMBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS DU MOIS (données provisoires) :

ACCIDENTS CORPORELS

PERSONNES BLESSÉES

PERSONNES TUÉES

Région Nouvelle Aquitaine	NOV 2022	NOV 2021	Moyenne NOV 2017-2019	Évolution 2022/Moyenne
Accidents corporels	411	370	383	+ 28 (+ 7 %)
Tués	30	24	32	- 2 (- 6 %)
Blessés	516	443	474	+ 42 (+ 9 %)

Sur le mois de novembre 2022, le nombre de personnes tuées sur les routes de la Nouvelle-Aquitaine est moins élevé que la moyenne des mois de novembre des années 2017 à 2019 (période de comparaison de référence).

Mais l'accidentalité routière a augmenté de 7 % ainsi que le nombre de blessés de 9% en comparaison avec la période de référence.

Source : ONISR, données définitives jusqu'en 2021 et provisoires pour l'année 2022.

LES TUÉS SELON LE MODE DE DÉPLACEMENT :

	NOV 2022	NOV Moyenne 2017-2019	Évolution / Moyenne	Cumul de l'année	Cumul Moyen 2017-2019	Évolution 2022/ moyenne
Piétons*	3	4	↘	41	38	↗
Vélos*	3	2	↗	27	19	↗
Deux-roues motorisés	2	4	↘	74	74	→
Véhicules de tourisme	19	19	→	173	185	↘
Véh. utilitaires et Poids-lourds	2	2	→	17	19	↘
Transports en commun	0	0	→	0	0	→
Autres	1	0	↗	7	4	↗
TOTAL	30	30	→	339	340	↘

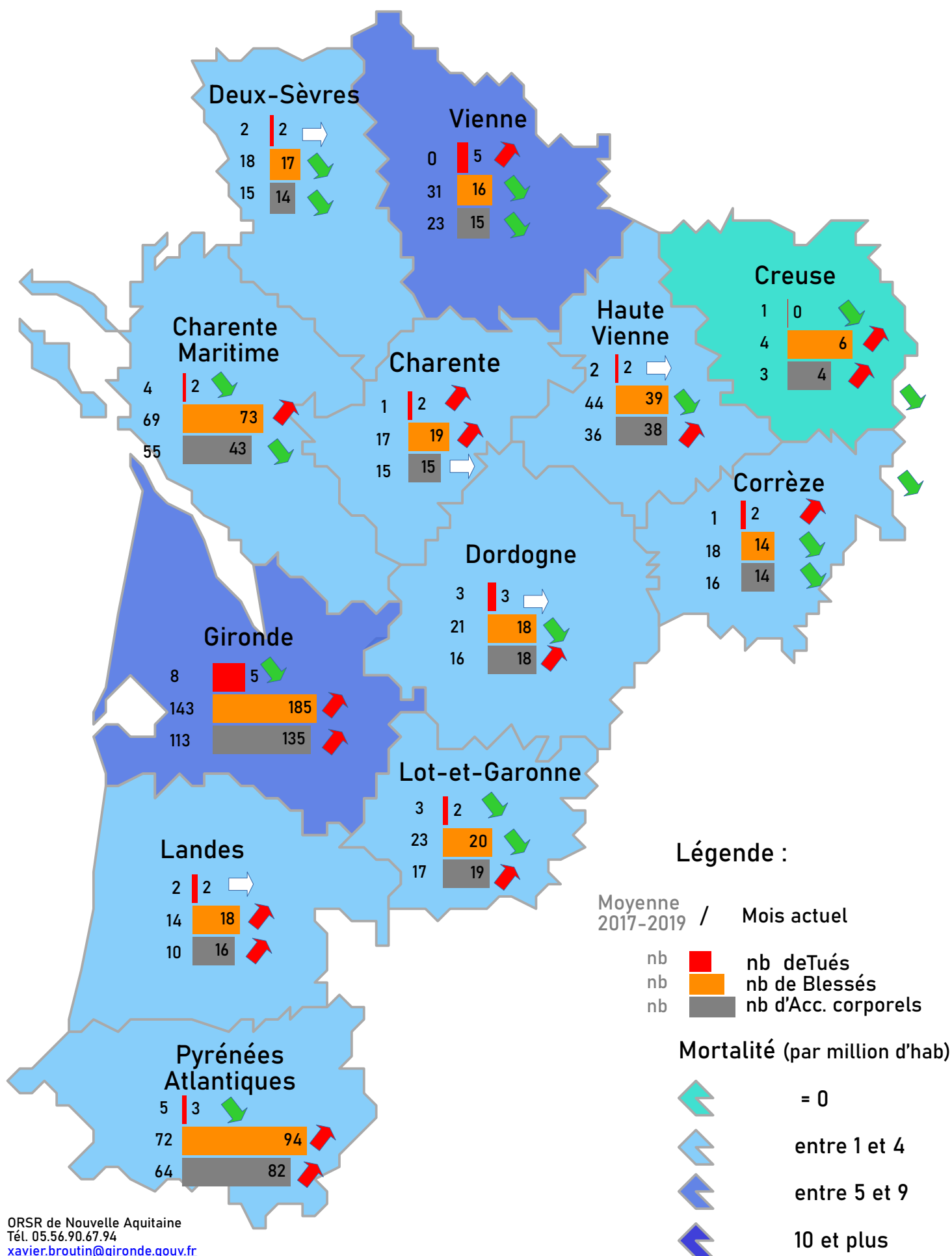
* : la catégorie 'Piétons' inclut les engins de déplacement personnel non-motorisés ; la catégorie 'Vélos' inclut les engins de déplacement personnel motorisés.

LES TUÉS SELON L'ÂGE :

	NOV 2022	NOV Moyenne 2017-2019	Évolution / Moyenne	Cumul de l'année	Cumul Moyen 2017-2019	Évolution 2022/ moyenne
0-17 ans	1	2	↘	15	17	↘
18-24 ans	3	2	↗	59	58	↗
25-34 ans	2	5	↘	40	52	↘
35-49 ans	4	6	↘	58	60	↘
50-64 ans	3	6	↘	51	59	↘
65 ans et +	17	9	↗	116	94	↗
TOTAL	30	30	→	339	340	↘

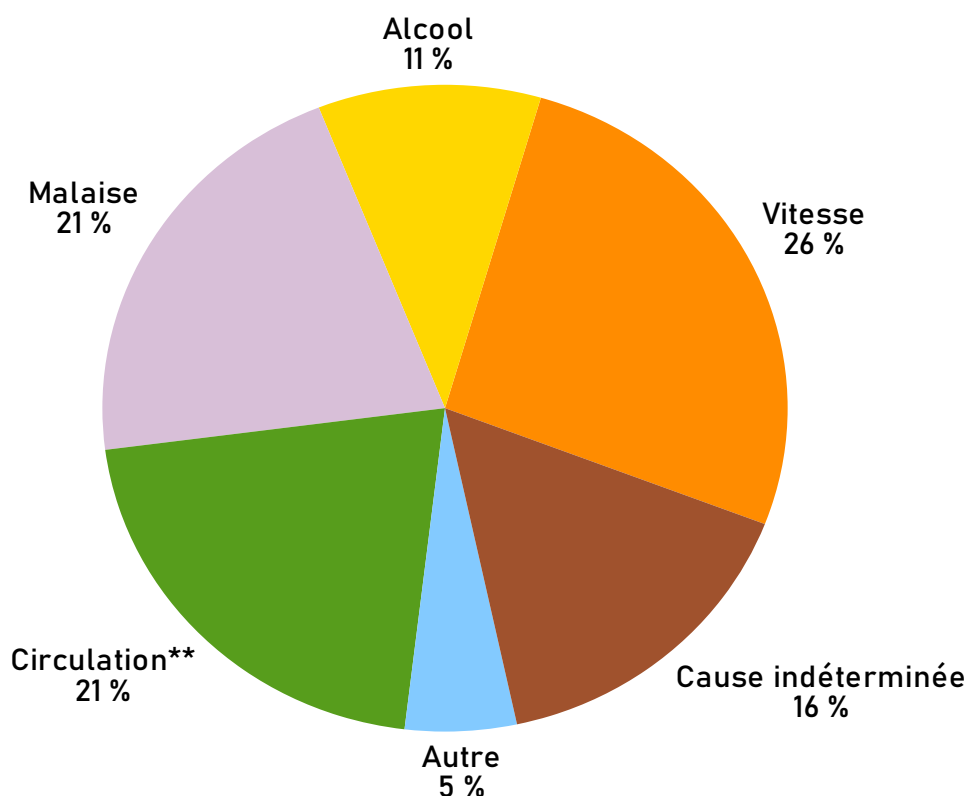
Source : ONISR, données définitives jusqu'en 2021 et provisoires pour l'année 2022.

ACCIDENTALITÉ DE NOVEMBRE 2022 (données provisoires)



LES CAUSES PRÉSUMÉES DES ACCIDENTS MORTELS :

En novembre 2022, les causes présumées des accidents mortels* sont :



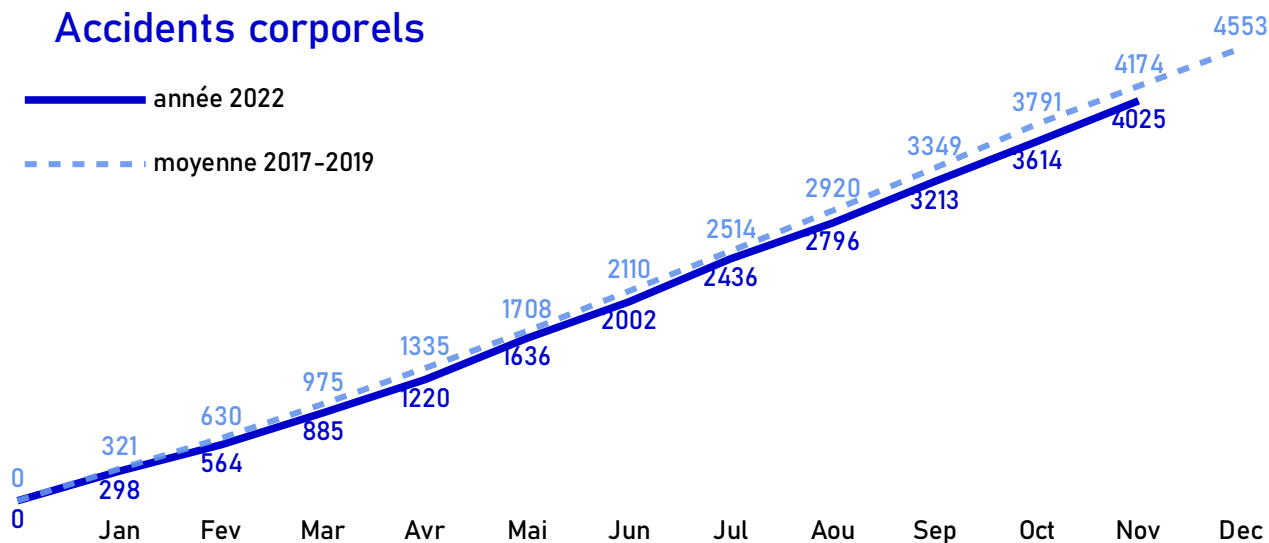
Ainsi on retrouve principalement des erreurs de conduite comme une vitesse inadaptée ou excessive (26%) ou un non respect des règles élémentaires de circulation (21%) dans les causes présumées des accidents mortels.

On remarque aussi que les problématiques de santé susceptibles de générer des malaises ont une proportion élevée dans la survenue d'accidents mortels sur le mois de novembre 2022 à hauteur de 21 %.

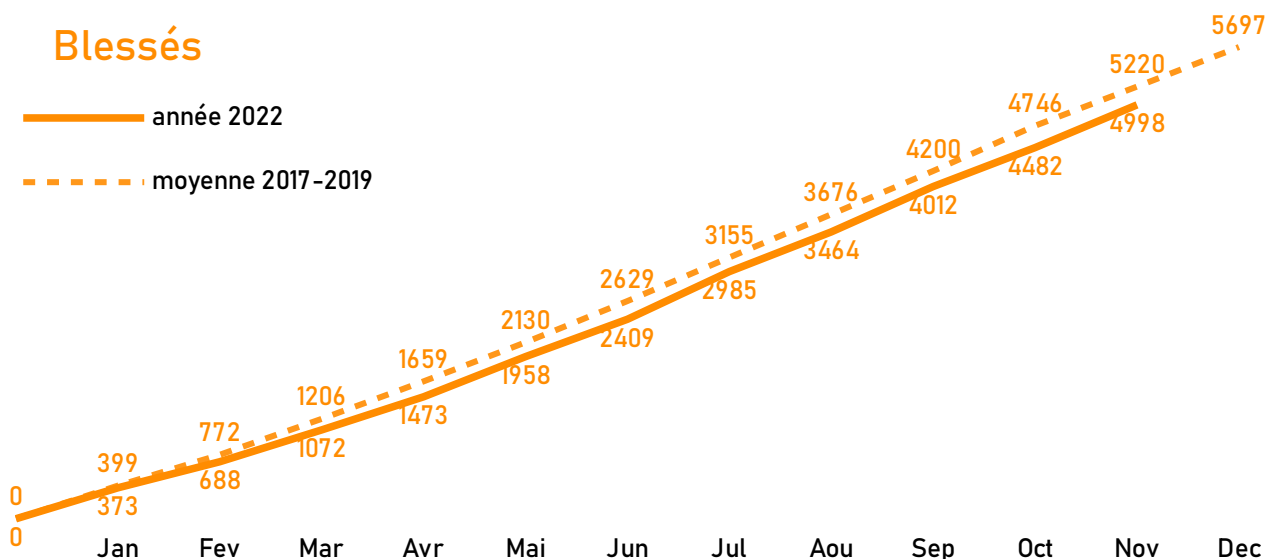
Source : ONISR, données provisoires.

ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE :

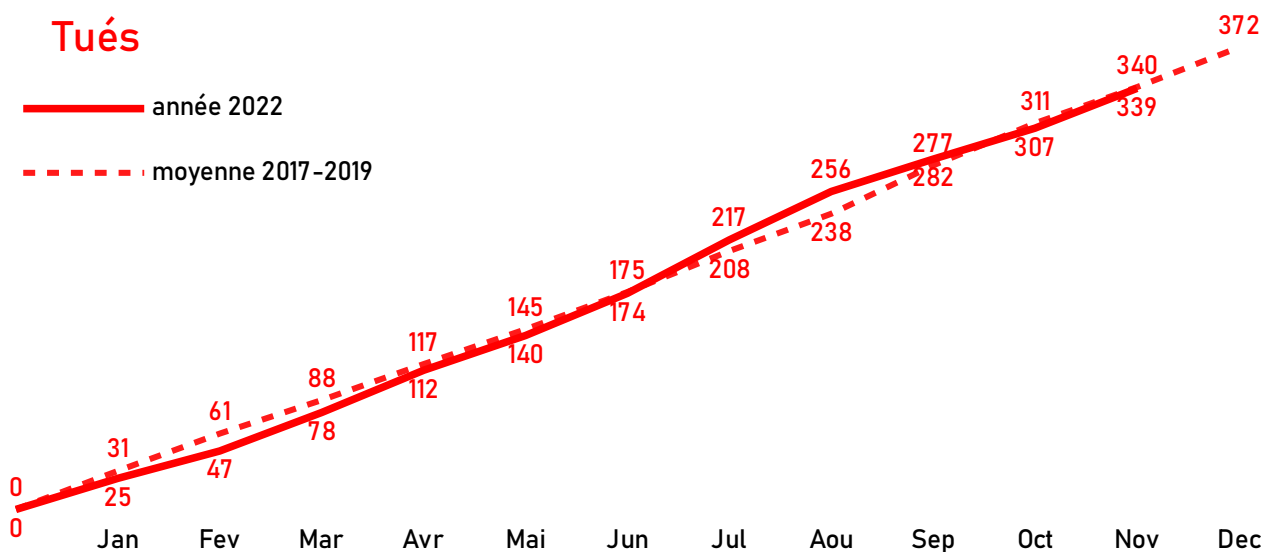
Accidents corporels



Blessés



Tués



Source : ONISR, données définitives jusqu'en 2021 et provisoires pour l'année 2022.

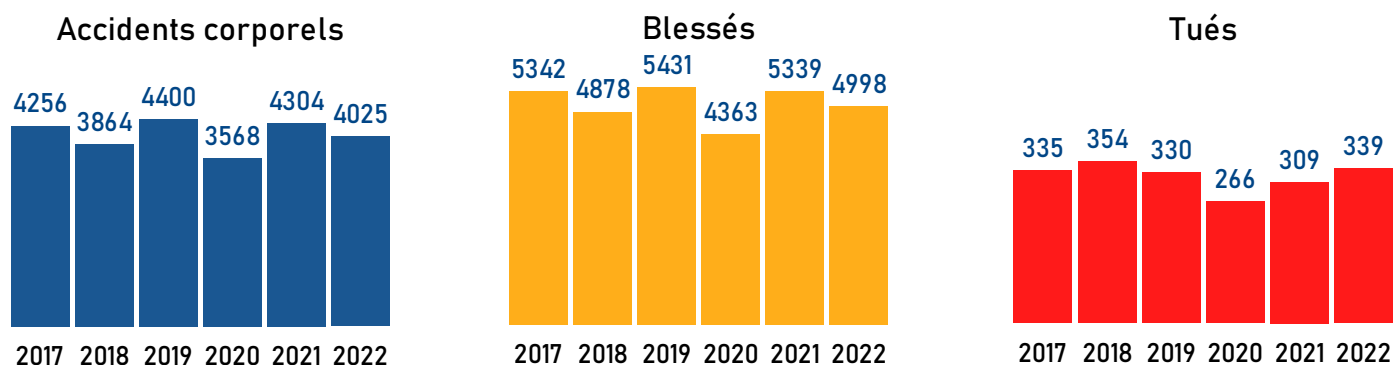
TENDANCE SUR L'ANNÉE GLISSANTE :

	De DEC 2021 à NOV 2022	De DEC 2020 à NOV 2021	Moyenne DEC à NOV 2017-2019	Évolution 2022/Moyenne
Accidents corporels	4400	4 076	4 558	- 158 (- 3 %)
Tués	377	334	369	+ 8 (+ 2 %)
Blessés	5 460	5 084	5 707	- 247 (- 4 %)

Sur 12 mois glissants, la mortalité de ce mois de novembre voit son évolution à la hausse avec + 8 tués, soit 2 % de plus entre décembre 2021 et novembre 2022 en comparaison de la moyenne des années précédentes (hors périodes COVID).

ÉVOLUTION SUR SIX ANS :

Cumul depuis le 1^{er} janvier de chaque année



Depuis le 1^{er} janvier, les nombres d'accidents corporels et de blessés reculent par rapport à ceux de l'année 2019 (respectivement - 9 % et - 8%) ; par contre, la mortalité routière est à niveau supérieur à celle observée en 2019 : 339 tués contre 330 en 2019 (soit + 3%).

Source : ONISR, données définitives jusqu'en 2021 et provisoires pour l'année 2022.

Les nouvelles recommandations du Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR)

Le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) a émis le 22 novembre 2022, 9 nouvelles recommandations à l'attention du Gouvernement dans l'objectif de lutter encore plus efficacement contre l'insécurité sur les routes.

Ces indications ciblent les thématiques suivantes :

1. Médicaments et conduite ;
2. L'indispensable reconnaissance des blessés ;
3. Stratégie de mobilisation des branches professionnelles sur le risque routier ;
4. Infrastructures et usagers vulnérables ;
5. Mieux prévenir, dépister et intervenir contre la conduite sous influence (alcool et stupéfiants) ;
6. Évaluer, prévenir et réduire les blessures psychologiques ;
7. Des infrastructures urbaines propices aux déplacements de tous les usagers ;
8. Une bonne utilisation des aides à la conduite ;
9. Mieux lutter contre l'usage du téléphone en circulant.

Le détail des recommandations se trouve au lien suivant :

- <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués/conseil-national-de-securite-routiere-cnsr-adopte-neuf-nouvelles>

